

PROCRÉATION ET CANCER

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Co-Responsable

- Pr Catherine Poirot
- Pr Roger Lacave
- Pr Nicolas Boissel

Thématique : Médecine de la reproduction

Public et prérequis

Ce diplôme est ouvert aux médecins, pharmaciens et scientifiques spécialistes en Biologie et Médecine de la Reproduction, ainsi qu'aux étudiants (internes, chefs de cliniques,...) des différentes filières de formations dans ce domaine (DES de biologie médicale, gynécologie obstétrique, gynécologie médicale, d'endocrinologie,...). Ce diplôme est également ouvert aux oncologues, hématologues... souhaitant aborder ce domaine très spécifique de leur activité.

Il sera aussi ouvert aux coordinateurs infirmiers de greffe de cellules souches hématopoïétiques, aux techniciens de laboratoire, psychologues et tout professionnel de santé ayant un intérêt pour cette thématique (médecins généralistes, ...).

Par ailleurs, pour répondre à l'obligation des professionnels de santé libéraux et salariés de se former, le département Formation Médicale Continue, organisme agréé par l'Agence Nationale du DPC, vous propose dès la rentrée prochaine 6 sessions DPC en «Procréation et Cancer». Pour plus d'informations sur les programmes DPC en cours de création et le calendrier, contacter Denis GAUDIN denis.gaudin@sorbonne-universite.fr ou consulter le site internet <http://www.fc.upmc.fr/fr/dpc.html>

Objectifs

L'objectif général de ce DIU est d'assurer une formation, par des experts reconnus, permettant d'acquérir et d'optimiser les connaissances nécessaires à la prise en charge de la fertilité de patient(e)s atteint(e)s d'un cancer.

Objectifs opérationnels :

- Connaître les effets de thérapeutiques et du cancer sur la fonction gonadique.
- Connaître les techniques de préservation et de restauration de la fertilité et leurs limites pour adapter les techniques de préservation de la fertilité au risque de toxicité gonadique.
- Avoir une connaissance de la conduite à tenir en cas de cancer chez une femme enceinte.
- Connaître tous les liens et aspects de la fertilité et de la fonction gonadique, avant pendant et après le cancer.

Contenu

70 heures d'enseignement théorique, réparties sur 2 semaines en présentiel :

- **Module 1, général (36h) :**
- Biologie des cancers et fonction gonadique,
- Traitements de cancers,
- Préservation et restauration de la fertilité féminine
- Préservation et restauration de la fertilité masculine
- Réglementation de la préservation de la fertilité et autres modes de parentalité
- **Module 2 :**Femmes, cancers, fertilité, préservation de la fertilité et grossesse (15h)
- **Module 3 :**Préservation de la fertilité des enfants et des adolescents (7h)
- **Module 4 :**Pathologies hématologiques, fertilité et préservation de la fertilité (7h)

- **Présentation orale des mémoires à l'ensemble des stagiaires** : retour d'expérience et partage des connaissances (5h)

6 heures de stage pratique :

Assister à deux consultations de préservation de la fertilité, d'un responsable de la formation, à l'Hôpital Saint-Louis (2 demi-journées).

24 heures de travail personnel en vue de la réalisation d'un mémoire.

Effectif : 5 à 12

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F.Initiale : **300 €**
- F.C Individuelle : **1.100 €**
- F.C Employeur : **1.400 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Durée de la formation : 100h, comprenant :

- 70 heures d'enseignement théorique en présentiel, organisées sur deux semaines,
- 24 heures de travail personnel en vue de la réalisation d'un mémoire,
- 6 heures de stage pratique (consultation de préservation de la fertilité).

* l'examen théorique et l'exposé oral du mémoire auront lieu en juin.

Calendrier

Du 27 janvier 2020 au 30 juin 2020 :

- Module 1 : **du 27 janvier au 31 janvier 2020**
- Modules 2, 3 et 4 : **du 01 au 05 juin 2020.**
- Présentation orale des mémoires : **le 5 juin 2020**
(le mémoire sera à rendre pour le **6 mai 2020**)

Lieu(x)

- Faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière

Durée : 1 année

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique:

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Pr Catherine Poirot

Mail : catherine.poirot@aphp.fr

Service d'hématologie, Unité AJA, Préservation de la fertilité
Hôpital Saint Louis, 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 Paris

- Administrative:

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04EY)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 - Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

Code D361

Tél : 01.44.27.82.45 - Fax 01.44.27.82.95

fmedecine@sorbonne-universite.fr

Ce DU est DPC validant. Pour toute information sur les 6 programmes DPC en «Procréation et Cancern» en cours de création, contacter Denis GAUDIN denis.gaudin@sorbonne-universite.fr ou consulter le site internet <http://www.fc.upmc.fr/fr/dpc.html>

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

- Un examen écrit de 2 heures évaluant les connaissances acquises lors de l'enseignement théorique. (Coefficient 2, note sur 20)
- Rédaction d'un mémoire sur un sujet entrant dans la thématique à savoir soit sur un retour d'expérience à partir des consultations auxquelles ils ont pu assister, soit un mémoire bibliographie sur un thème précis important pour leur pratique future. (Coefficient 1, note sur 20)
- Pour être admis, une assiduité est requise et la moyenne au contrôle des connaissances est exigée.

Validation : Diplôme d'université